

## ➔ Un dépistage précoce des IPI

Obtenir simplement et rapidement le statut BVD d'un animal est possible avec le prélèvement d'un morceau de cartilage grâce aux boucles auriculaires.



L'échantillon est acheminé au laboratoire d'analyses selon les modalités définies par votre **GDS**

C'est une méthode simple, précoce et fiable que vous réalisez lors de l'identification de votre veau.



Dépister n'empêche pas de vacciner, bien au contraire. Les outils sont complémentaires et nous permettront d'assainir au plus vite les troupeaux!

Pour plus de renseignements sur la vaccination, contactez votre vétérinaire!



Nous contacter :

22, route de Souvigny  
La Tuilerie  
CS 30811 NEUVY  
03008 MOULINS Cedex  
tél. 04 70 35 14 30  
fax 04 70 35 14 39

[gds03@orange.fr](mailto:gds03@orange.fr)  
[www.gds03.fr](http://www.gds03.fr)



# BVD : en route vers l'éradication... tous concernés!

## QU'EST-CE QUE LA BVD ?

## UN IMPACT ÉCONOMIQUE

## UN PLAN NATIONAL D'ÉRADICATION

La **BVD** (Diarrhée Virale Bovine) ou maladie des muqueuses est **une maladie virale très contagieuse des bovinés** qui se transmet par contact ou par transmission verticale, de la mère au fœtus.

Le **pouvoir immunodépresseur** du virus favorise une **augmentation** en nombre et en gravité **des diarrhées et des gripes**.

Le coût de la maladie pour la **ferme France** peut être évalué à **plus de 30 millions d'euros par an**.

A **l'échelle individuelle**, les coûts de la BVD sont importants pour l'éleveur touché. Au-delà des **IPI** formés et de leur mort, elle entraîne une **baisse de productivité**, une **augmentation des pathologies** et de la **charge de travail**.

Un **arrêté ministériel** est sur le point de paraître ayant pour objet la mise en œuvre d'un **programme national d'éradication de la BVD** avec :

→ L'attribution d'un **statut** aux bovinés ou aux troupeaux vis-à-vis de la **BVD**.

→ Le déploiement d'un **dispositif de surveillance**.

→ La **généralisation de l'assainissement** des troupeaux infectés par **l'élimination des IPI**.

Ses objectifs sont les suivants :

→ **Stopper les pertes sanitaires** et économiques de la BVD.

→ **Assurer la sérénité des éleveurs** dans leur travail.

→ **Assurer la valorisation commerciale** des bovinés en relation avec **l'évolution des exigences sanitaires** de la **BVD** en France et à l'étranger.

### Contamination d'un bovin non-gestant non-protégé

0 4 à 6 6 à 8 semaines post infection

Infecté transitoire >> excrétion du virus

Baisse des défenses immunitaires >> augmentation diarrhées et gripes

Bovin protégé

### Contamination d'une vache gestante non-protégée

0 40 80 125 160 jours de gestation

Infécondité

Avortement

Malformations - Retards croissance

IPI\*

Veau normal

\*Infecté Permanent Immunotolérant

Selon le stade de gestation, les impacts sont variables, d'un passage inaperçu, à des **problèmes de reproduction**, des **retards de croissance**, ou la naissance d'**IPI (Infectés Permanents Immunotolérants)**, **excréteurs** en permanence de ce virus avec une **faible espérance de vie**.



La **perte moyenne** se situe autour de **8.000 €** en **élevage laitier** et **3.000 €** en **élevage allaitant**.

Ainsi, dans un **élevage infecté**, la **BVD** coûte de **46 à 83 € par bovin et par an**, soit ramené à **l'ensemble des cheptels, 6,90 à 12,50 € par bovin et par an**.



### Contexte Européen

Gestion de la BVD en Europe

- éradication terminée
- éradication obligatoire
- programmes volontaires

Eradication de la BVD en cours depuis :

- 2006 en Autriche
- 2008 en Suisse
- 2011 en Allemagne
- 2011 au Luxembourg
- 2013 en Irlande
- 2014 en Irlande du Nord et Ecosse
- 2015 en Belgique